

Réf: Dossier N° 109057

Avis de constitution

SOCIETE « SYSTHEN COTE D'IVOIRE »

**Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY II PLATEAUX VALLON RUE DES
JARDINS J91 EN FACE DE LA BANQUE ECOBANK, Lot 0, Ilot 0**

**Aux termes du Procès-verbal d'ouverture d'une succursale de la
société dénommée SYSTHEN COTE D'IVOIRE, en date du 13/05/2022,
il a été adopté les résolutions suivantes:**

SOCIETE « SYSTHEN COTE D'IVOIRE »

**LE NEGOCE, IMPORT,EXPORT DE TOUS MATERIELS ET PRODUITS
LIES A LA BUREAUTIQUE, A LA BUREAUTIQUE INDUSTRIELLE ET A
LA PERI INFORMATIQUE ET NOTAMMENT DE LOGICIELS ET
PROGICIELS, LE DEVELOPPEMENT DE LOGICIELS DE TOUS TYPES
ET NOTAMMENT DE LOGICIELS SE RAPPORTANT A LA GESTION
ELECTRONIQUE DES DOCUMENTS. TOUTES PRESTATIONS DE
SERVICES DANS LE DOMAINE DE L'INFORMATIQUE, LE SERVICE
APRES-VENTE ET LA MAINTENANCE A TITRE ACCESSOIRE SUR
LES SITES CLIENTS ET DANS LES LOCAUX DE LA SOCIETE POUR**

**0 F CFA divisé en (null) Parts Sociales de Dix Mille (0) F CFA chacune
en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et
entièrement libérées par l'associé unique.**

**Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY II PLATEAUX VALLON RUE DES
JARDINS J91 EN FACE DE LA BANQUE ECOBANK, Lot 0, Ilot 0**

M CHAUTARD DANIEL HENRI MAURICE (REPRÉSENTANT LÉGAL)

null

n°CI-ABJ-03-2022-B21-00032 du 31/05/2022 au Tribunal du Commerce

2 ans

n°23059/GTCA/RC/2022 du 31/05/2022

Pour Avis

Le CEPICI

